

# DYNAPLUS

Votre assurance vie multisupport en toute liberté



**Dynaplus** est un contrat d'assurance vie multisupport conçu pour vous offrir une liberté totale dans le choix de vos investissements.

**Dynaplus** vous offre le choix de la répartition, selon vos objectifs, entre plusieurs supports financiers, sélectionnés pour leurs performances et leur complémentarité.

**Dynaplus** prévoit une protection supplémentaire en cas de décès, pouvant atteindre 40.000 € (sous conditions - voir les conditions générales).

## POURQUOI SOUSCRIRE DYNAPLUS ?

### Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'un groupe spécialisé

- Vous bénéficiez de l'expérience de Monceau Retraite & Épargne, filiale commune de Capma & Capmi et de la Mutuelle Centrale de Réassurance, deux sociétés d'assurance mutuelles membres de Monceau Assurances.

### Choisissez la souplesse d'un contrat adaptable à tout moment

- Vous choisissez vos supports **selon vos objectifs**,
- Vous versez **vos cotisations quand vous le souhaitez** ; vous pouvez également les planifier,
- Vous pouvez arbitrer **à tout moment** entre les supports proposés,
- Vous effectuez les retraits que vous souhaitez à la date de votre choix,
- Vous bénéficiez sur demande d'une avance permettant de disposer d'une partie de la valeur de rachat du fonds euros de votre contrat.

### Accédez à des performances et à une gestion financière reconnue

- Vous diversifiez vos placements, gage à moyen et long terme de performance et de sécurité : Dynaplus vous propose de nombreux supports investis sur les marchés et grandes places financières qui répondent à tous les niveaux de risque (de l'investissement le plus prudent au plus audacieux).

### Recevez une information complète et régulière

- Vous recevez chaque année un relevé de situation **détaillé** indiquant la **valeur actualisée** de votre contrat support par support,
- Vous obtenez **à tout moment**, sur demande, une situation actualisée,
- Vous suivez les performances des fonds sur [www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com)

### Bénéficiez des avantages fiscaux et successoraux de l'assurance vie

- Vous bénéficiez d'une **fiscalité privilégiée** sur les plus-values réalisées,
- Vos arbitrages entre supports sont sans **incidence fiscale**,
- Vous choisissez vos bénéficiaires en cas de décès et leur faites profiter d'une **exonération** totale ou partielle **des droits de succession** sur les sommes transmises.

# DYNAPLUS



## Votre assurance vie multisupport en toute liberté

- ✦ Partagez l'expérience et le savoir-faire uniques d'un groupe spécialisé,
- ✦ Choisissez la souplesse d'un contrat adaptable à tout moment,
- ✦ Accédez à des performances et à une gestion financière reconnue,
- ✦ Bénéficiez d'une information complète et régulière,
- ✦ Profitez des avantages fiscaux et successoraux de l'assurance vie.

## Un contrat à la qualité reconnue

Récompense de la presse spécialisée en 2009

